

## Fonds privé Scotia canadien à moyenne capitalisation

### Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds

Pour la période close le 30 juin 2019

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds contient les principales données financières, mais pas les états financiers intermédiaires ou annuels complets du Fonds. Vous pouvez obtenir sans frais un exemplaire des états financiers intermédiaires ou annuels en composant le 1 800 387-5004, en consultant notre site Web à l'adresse [www.banquescotia.com/fondsprivesscotia](http://www.banquescotia.com/fondsprivesscotia) ou celui de SEDAR à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com), ou en nous écrivant à l'adresse suivante : Gestion d'actifs 1832 S.E.C., 1, rue Adelaide E., 28<sup>e</sup> étage, Toronto (Ontario) M5C 2V9.

Les porteurs de titres peuvent également obtenir, par un des modes susmentionnés, un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration, du dossier de vote par procuration ou de l'information trimestrielle sur le portefeuille du Fonds.

Gestion d'actifs 1832 S.E.C. est le gestionnaire (le « gestionnaire ») du Fonds. Dans le présent document, les termes « nous », « notre », « nos » et « gestionnaire » désignent Gestion d'actifs 1832 S.E.C., et « Fonds » désigne le Fonds privé Scotia canadien à moyenne capitalisation.

Dans le présent document, « valeur liquidative » et « valeur liquidative par part » désignent la valeur liquidative établie aux termes de la partie 14 du *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-106 »), et « actif net » et « actif net par part » désignent le total du capital ou l'actif net attribuable aux porteurs de parts du Fonds établi aux termes des Normes internationales d'information financière (IFRS).

#### Mise en garde relative aux énoncés prospectifs

*Certaines rubriques du présent rapport, notamment la rubrique « Événements récents », peuvent contenir des énoncés prospectifs au sujet du Fonds et des fonds sous-jacents, le cas échéant, y compris des énoncés relatifs à leur stratégie, à leurs risques, à leur rendement prévu, à leur situation et aux événements. Les énoncés prospectifs comprennent des énoncés de nature prévisionnelle qui dépendent de conditions ou d'événements futurs ou qui s'y rapportent, ou qui contiennent des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « compter », « planifier », « croire », « estimer », « projeter » ainsi que d'autres termes semblables ou les formes négatives de ces termes.*

*En outre, tout énoncé concernant le rendement futur, les stratégies ou les perspectives, ainsi que les mesures futures que pourrait prendre le Fonds, est également considéré comme un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs sont fondés sur les prévisions et les projections actuelles à l'égard d'éléments généraux futurs concernant l'économie, la politique et les marchés, comme les taux d'intérêt, les taux de change, les marchés boursiers et financiers et le contexte économique général; dans chaque cas, on suppose que les lois et règlements ainsi que les impôts applicables ne font l'objet d'aucune modification. Les prévisions et les*

*projections ayant trait à des événements futurs sont fondamentalement exposées, entre autres, à des risques et incertitudes, dont certains peuvent s'avérer imprévisibles. Par conséquent, les hypothèses relatives à la conjoncture économique future et à d'autres facteurs peuvent se révéler inexactes à une date ultérieure.*

*Les énoncés prospectifs ne constituent pas des garanties du rendement futur, et les résultats et événements réels pourraient différer sensiblement de ceux mentionnés de manière implicite ou explicite dans tout énoncé prospectif du Fonds. Divers facteurs importants peuvent expliquer ces écarts, notamment la conjoncture économique et politique et les conditions des marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale, comme les taux de change et les taux d'intérêt, les activités des marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence, les changements technologiques, l'évolution des relations entre gouvernements, les procédures juridiques ou réglementaires inattendues et les catastrophes. Nous insistons sur le fait que la liste de facteurs importants qui précède n'est pas exhaustive. Certains de ces risques et incertitudes et d'autres facteurs sont décrits dans le prospectus simplifié du Fonds sous la rubrique « Risques spécifiques aux organismes de placement collectif ».*

*Nous invitons le lecteur à considérer avec une attention particulière ces facteurs, entre autres, avant de prendre une décision de placement. Nul ne devrait se fier outre mesure aux énoncés prospectifs. De plus, il importe de savoir que le Fonds n'a pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autres, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du Fonds, et que les énoncés prospectifs ne s'appliquent qu'en date du présent rapport de la direction sur le rendement du Fonds.*

#### Résultats

Pour le semestre clos le 30 juin 2019 (la « période »), le rendement total des parts de série Apogée du Fonds s'est établi à 15,1 %. Les rendements du Fonds sont présentés déduction faite des frais de gestion et des charges de toutes les séries, contrairement à ceux de l'indice de référence du Fonds, qui traduisent l'évolution d'un indice ne comportant ni frais ni charges. Le rendement des autres séries du Fonds est semblable à celui des parts de série Apogée, et tout écart de rendement entre les séries résulte essentiellement des différences entre les frais de gestion, les charges d'exploitation et les autres charges imputables à chaque série. Voir la rubrique « Rendement passé » pour le rendement des autres séries du Fonds.

Pour la même période, le rendement de l'indice composé S&P/TSX, indice de référence général du Fonds, a été de 16,2 %. Conformément aux exigences du Règlement 81-106, nous avons établi une comparaison avec cet indice pour aider à la

compréhension du rendement du Fonds par rapport à celui de l'ensemble du marché. Il faut cependant garder à l'esprit que l'objectif du Fonds peut être très différent de celui de cet indice.

Pour la même période, le rendement de l'indice complémentaire S&P/TSX, indice de référence significatif du Fonds, a été de 17,2 %. La comparaison avec cet indice, qui reflète plus précisément les secteurs ou les catégories d'actifs dans lesquels le Fonds investit, se révèle plus utile pour l'évaluation du rendement du Fonds.

Les marchés mondiaux des actions ont rebondi au cours de la période, après un recul marqué au quatrième trimestre de 2018. Les marchés ont eu un regain d'optimisme avec la forte remontée des évaluations et les prévisions de croissance économique continue, même si le rythme est moins rapide que prévu. La volatilité des marchés a été alimentée par les pressions exercées par l'administration américaine sur la Réserve fédérale américaine (la « Fed ») pour que celle-ci réduise les taux d'intérêt, de même que par la hausse des tensions dans le conflit commercial sino-américain.

Les prévisions de croissance économique modérée et l'adoption par les banques centrales d'un ton plus conciliant ont entraîné une inversion de la courbe des taux : le taux des obligations d'État à 10 ans a chuté sous celui des titres à 3 mois. Une inversion de courbe est d'ordinaire l'indicateur d'une récession économique à venir pour l'année suivante. Toutefois, ce n'est pas toujours le cas et les marchés des actions produisent généralement de bons rendements vers la fin du cycle économique.

Les intervenants du marché continuent de surveiller tout signe d'amélioration de la conjoncture et l'adoption par la Fed d'un ton plus conciliant, d'éventuels catalyseurs pour améliorer la confiance des entreprises et leurs investissements. La confiance des consommateurs demeure solide, les taux de chômage étant sains au Canada et à l'échelle mondiale.

Le rendement du Fonds a été inférieur à celui de l'indice de référence significatif en raison de son manque d'exposition aux actions des secteurs du cannabis et de l'or et à Shopify Inc., qui a surpassé les attentes.

Les titres de sociétés liées au cannabis de l'indice de référence représentaient environ 5 % de sa composition et ont gagné approximativement 200 points de base (« pdb »). Le Fonds n'investit pas dans ce type de sociétés en raison de leur manque de flux de trésorerie, de l'absence de dividendes et de leurs évaluations élevées. Les titres aurifères de l'indice de référence représentaient environ 8 % de sa composition et ont aussi gagné approximativement 200 pdb. Le Fonds n'investit pas dans ces titres à cause de leur historique de faibles rendements à long terme et l'absence généralisée de dividendes. Shopify Inc. a ajouté environ 175 pdb au rendement de l'indice de référence (et représentait 4 % de l'indice avant de passer à l'indice S&P/TSX 60). La société ne verse pas de dividendes et son évaluation est, à notre avis, très élevée.

Le titre qui a le plus nui au rendement est CES Energy Solutions Corp., qui a connu une contraction accrue de ses multiples, les sociétés de services énergétiques à petite capitalisation ayant

perdu la cote auprès des investisseurs. Corporation Cott a reculé après avoir publié des résultats décevants pour le premier trimestre de 2019. Nous sommes d'avis que les évaluations des deux titres demeurent intéressantes et que les difficultés de Corporation Cott ne sont que passagères.

La surpondération du Fonds dans le secteur de l'industrie a contribué au rendement, tout comme la sélection des titres en énergie. Les titres en énergie du Fonds ont surpassé ceux de l'indice de référence.

Boyd Group Income Fund est le titre ayant le plus contribué au rendement. La société a tiré profit de la croissance interne continue, d'acquisitions et d'une augmentation de sa marge. Badger Daylighting Ltd. a profité de travaux liés à des catastrophes. Gibson Energy Inc. a bénéficié de l'élargissement des écarts de prix entre les pétroles lourds canadiens, ainsi que de la vente d'activités non essentielles.

Le Fonds conserve un équilibre entre les placements plus cycliques et sensibles à l'économie et les placements plus défensifs et stables. Nous croyons que chacune des sociétés dans lesquelles il investit est bien positionnée dans son secteur d'activité. Brookfield Business Partners L.P. a été ajoutée au portefeuille au cours de la période. La société participe aux investissements privés de Brookfield Asset Management Inc. dans les secteurs des services aux entreprises et de l'industrie, qui dégagent traditionnellement de solides rendements. Nous sommes d'avis qu'elle profitera des perspectives favorables pour ses placements (y compris pour certains titres solides acquis récemment), et son action se négociait à un prix considérablement inférieur à notre estimation prudente de la valeur liquidative.

Une position dans Superior Plus Corp., important distributeur de propane américain, a également été acquise. En 2018, Superior Plus Corp. a fait l'acquisition de NGL Propane, LLC, ce qui lui permet de mettre le pied dans l'attrayant marché du chauffage du nord-est des États-Unis et d'y prendre sa place, un prolongement naturel compte tenu de sa part de marché importante au Canada. À notre avis, Superior Plus Corp. dispose de nombreuses caractéristiques positives comme une faible sensibilité à l'économie, une forte capacité à prendre de l'expansion, de même qu'une évaluation, des rendements en dividendes et un taux de distribution intéressants.

La position du Fonds dans Whitecap Resources Inc. a été accrue avec la vente du placement dans Vermilion Energy Inc., étant donné les valorisations relatives des deux titres et leurs perspectives. Vermilion Energy Inc. est un titre qui performe bien pour une société canadienne d'exploration et de production; cependant, nous voyons davantage de valeur dans Whitecap Resources Inc.

La valeur liquidative du Fonds a augmenté, passant de 117,6 M\$ au 31 décembre 2018 à 147,1 M\$ au 30 juin 2019. Cette variation s'explique par un résultat des placements de 18,5 M\$ et par des ventes nettes de 11,0 M\$. Le résultat des placements du Fonds comprend des revenus et des charges qui fluctuent d'un exercice à l'autre. Les revenus et les charges du Fonds ont varié par rapport

à l'exercice précédent, principalement du fait des variations de l'actif net moyen, de l'activité du portefeuille et des changements dans les placements porteurs de revenu.

Certaines séries du Fonds peuvent, le cas échéant, verser des distributions selon un taux établi par le gestionnaire. Si le montant global des distributions versées par une série est supérieur à la tranche du revenu net et des gains en capital nets réalisés attribués à la série en question, l'excédent constitue un remboursement de capital. Le gestionnaire estime que ce remboursement de capital n'a pas d'incidence importante sur la capacité du Fonds à mettre en œuvre sa stratégie de placement et à atteindre ses objectifs de placement.

## Événements récents

Aucun événement n'a eu ou n'est susceptible d'avoir une incidence importante sur le Fonds.

## Opérations avec des parties liées

Le gestionnaire est une filiale en propriété exclusive de La Banque de Nouvelle-Écosse (la « Banque Scotia »). La Banque Scotia détient aussi, directement ou indirectement, 100 % du courtier en fonds communs de placement Placements Scotia Inc. et du courtier en placement Scotia Capitaux Inc. (qui comprend les entités ScotiaMcLeod et Scotia iTRADE).

Le gestionnaire peut effectuer des opérations ou conclure des accords au nom du Fonds avec d'autres membres de la Banque Scotia ou certaines sociétés affiliées ou rattachées au gestionnaire (chacune une « partie liée »). Toutes les opérations entre le Fonds et les parties liées sont conclues dans le cours normal des activités et dans des conditions de concurrence normales.

Cette rubrique a pour but de décrire brièvement toutes les opérations du Fonds avec des parties liées.

### *Frais de gestion*

Le gestionnaire est responsable de la gestion et des activités courantes du Fonds. Certaines séries du Fonds paient des frais de gestion au gestionnaire en contrepartie des services décrits à la rubrique « Frais de gestion » du présent document. Les frais de gestion correspondent à un pourcentage annualisé de la valeur liquidative de chaque série du Fonds. Ils sont calculés quotidiennement et payés chaque mois.

### *Frais d'administration à taux fixe et frais du Fonds*

Le gestionnaire assume les charges d'exploitation du Fonds autres que les frais du Fonds. En contrepartie, le Fonds paie au gestionnaire des frais d'administration à taux fixe (les « frais d'administration à taux fixe ») à l'égard de chaque série du Fonds. Ces frais d'administration à taux fixe sont présentés dans les états financiers du Fonds. Les frais d'administration à taux fixe correspondent à un pourcentage déterminé de la valeur liquidative d'une série du Fonds, et ils sont calculés et payés de la même façon que les frais de gestion du Fonds. De plus amples renseignements sur les frais d'administration à taux fixe sont fournis dans le prospectus simplifié du Fonds le plus récent.

Chaque série du Fonds est responsable du paiement de sa quote-part de certaines charges d'exploitation du Fonds (les « frais du Fonds »). De plus amples renseignements sur les frais du Fonds sont fournis dans le prospectus simplifié du Fonds le plus récent.

Le gestionnaire peut, à son gré, abandonner ou absorber une partie des charges d'une série du Fonds. Il peut également cesser sans préavis ces abandons ou absorptions en tout temps.

### *Commissions de courtage*

De temps à autre, le Fonds peut conclure des opérations sur les titres en portefeuille avec Scotia Capitaux Inc. ou avec d'autres maisons de courtage liées dans lesquelles la Banque Scotia détient une participation importante (les « courtiers liés »). Ces courtiers liés peuvent toucher des commissions ou des marges dans la mesure où ces opérations sont réalisées selon des conditions comparables à celles des opérations effectuées avec des courtiers non liés.

Pour la période, le Fonds a versé des commissions s'élevant à 977 \$ à des courtiers liés.

### *Autres frais*

Le gestionnaire ou ses sociétés affiliées peuvent recevoir des commissions ou réaliser des gains dans le cadre de différents services offerts au Fonds ou de différentes opérations effectuées avec celui-ci, comme des opérations bancaires, des services de garde, des opérations de courtage, de change ou sur instruments dérivés. Le gestionnaire ou ses sociétés affiliées peuvent réaliser un gain de change lorsque les porteurs de parts procèdent à des échanges de parts entre des séries libellées dans des monnaies différentes.

### *Comité d'examen indépendant*

Conformément au *Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-107 »), le gestionnaire a nommé un comité d'examen indépendant (le « CEI ») dont le rôle est d'examiner, le cas échéant, certains cas de conflits d'intérêts soumis par le gestionnaire au nom du Fonds et de formuler des recommandations ou d'approuver la marche à suivre. Le CEI a la responsabilité de surveiller, conformément au Règlement 81-107, les mesures prises par le gestionnaire lorsque celui-ci est en situation de conflit d'intérêts réel ou perçu.

Le CEI peut également approuver certaines fusions entre le Fonds et d'autres fonds et tout changement d'auditeur du Fonds. Sous réserve des dispositions légales sur les sociétés et les valeurs mobilières, l'autorisation des porteurs de titres ne sera pas sollicitée dans de tels cas, mais un avis écrit leur sera envoyé au moins 60 jours avant la date d'effet d'une fusion ou d'un changement d'auditeur. Pour certaines fusions, l'approbation des porteurs de titres devra toutefois être obtenue.

Le CEI est composé de cinq membres – Carol S. Perry (présidente), Stephen J. Griggs, Simon Hitzig, Heather A. T. Hunter et Jennifer L. Witterick – tous indépendants du gestionnaire.

Chaque exercice, le CEI prépare et soumet un rapport aux porteurs de titres décrivant son organisation et ses activités et contenant une liste exhaustive de ses directives permanentes. Celles-ci permettent au gestionnaire d'intervenir de façon continue à l'égard d'une situation de conflit d'intérêts précise à condition qu'il respecte les politiques et procédures applicables à ce type de situation et qu'il rende régulièrement des comptes à ce sujet au CEI. Ce rapport peut être obtenu gratuitement auprès du gestionnaire ou sur son site Web.

La rémunération du CEI et ses frais raisonnables sont prélevés sur l'actif du Fonds et l'actif des autres fonds d'investissement pour lesquels le CEI agit à titre de comité d'examen indépendant. La rémunération se compose essentiellement d'une provision annuelle pour honoraires et de jetons de présence pour chaque participation à une réunion du CEI. Le président du CEI a droit à une rémunération supplémentaire. Les frais du CEI peuvent inclure des primes d'assurance, des frais de déplacement et des débours raisonnables.

Le CEI a donné les directives permanentes suivantes au Fonds relativement aux opérations avec des parties liées :

- paiement de commissions et de marges de courtage pour l'exécution d'opérations sur titres à une partie liée qui agit en tant que placeur pour compte et placeur principal pour le compte du Fonds;
- achat ou vente de titres d'un émetteur auprès d'un autre fonds de placement ou à un autre fonds de placement géré par le gestionnaire;
- investissement dans des titres d'émetteurs pour lesquels une partie liée a agi à titre de preneur ferme pour le placement de ces titres et pendant les 60 jours suivant la clôture de ce placement;

- exécution d'opérations de change avec une partie liée pour le compte du Fonds;
- achat de titres d'un émetteur étant une partie liée;
- passation de contrats d'instruments dérivés hors cote au nom du Fonds avec une partie liée;
- externalisation à des parties liées de produits ou de services pouvant être facturés au Fonds;
- acquisition de titres interdits tels qu'ils sont définis dans la réglementation sur les valeurs mobilières;
- conclusion d'opérations hypothécaires avec une partie liée.

Le gestionnaire est tenu d'informer le CEI de tout manquement à l'une des exigences des directives permanentes. Celles-ci stipulent notamment que la décision de placement relative à une opération avec une partie liée : a) doit être prise par le gestionnaire sans aucune influence de la part d'une entité liée au gestionnaire et sans tenir compte d'aucune société associée ou affiliée au gestionnaire, b) doit représenter l'appréciation professionnelle du gestionnaire sans aucune autre considération que l'intérêt du Fonds et c) doit être prise conformément aux politiques et aux procédures écrites du gestionnaire. Les opérations exécutées par le gestionnaire dans le cadre des directives permanentes sont par la suite examinées par le CEI pour un contrôle de conformité.

Au cours de la période, le Fonds s'est appuyé sur les directives permanentes du CEI en ce qui concernait les opérations avec des parties liées.

## Principales données financières

Les tableaux suivants présentent les principales informations financières de chaque série du Fonds et ont pour but d'aider le lecteur à comprendre ses résultats pour les périodes indiquées. Ces données sont fournies conformément à la réglementation et il est possible que ces chiffres ne s'additionnent pas, puisque l'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités est fondée sur le nombre moyen de parts en circulation au cours de la période et que tous les autres montants sont établis selon le nombre réel de parts en circulation au moment pertinent. Les notes afférentes aux tableaux figurent à la fin de la rubrique « Principales données financières ».

### Actif net par part du Fonds (\$)¹

	Augmentation (diminution) liée aux activités :						Distributions :					Actif net à la clôture de la période¹
	Actif net à l'ouverture de la période	Total des revenus	Total des charges	Gains (pertes) réalisés pour la période	Gains (pertes) latents pour la période	Total de l'augmentation (de la diminution) liée aux activités²	Revenus nets de placement (hors dividendes)	Dividendes	Gains en capital	Remboursement de capital	Total des distributions³	
<b>Série Apogée</b>												
<b>30 juin 2019</b>	<b>18,43</b>	<b>0,31</b>	<b>(0,03)</b>	<b>(0,13)</b>	<b>2,64</b>	<b>2,79</b>	-	-	-	-	-	<b>21,21</b>
31 déc. 2018	20,89	0,61	(0,07)	(0,07)	(2,44)	(1,97)	-	(0,51)	-	-	(0,51)	18,43
31 déc. 2017	21,61	0,52	(0,15)	1,16	(1,25)	0,28	(0,01)	(0,38)	(0,52)	-	(0,91)	20,89
31 déc. 2016	18,74	0,35	(0,10)	1,30	2,11	3,66	-	(0,31)	(0,33)	-	(0,64)	21,61
31 déc. 2015	19,80	0,42	(0,10)	0,43	(1,58)	(0,83)	(0,01)	(0,30)	(0,01)	-	(0,32)	18,74
31 déc. 2014	20,92	0,43	(0,11)	3,96	(1,94)	2,34	-	(0,37)	(3,00)	-	(3,37)	19,80

FONDS PRIVÉ SCOTIA CANADIEN À MOYENNE CAPITALISATION

Pour la période close le	Augmentation (diminution) liée aux activités :						Distributions :				Actif net à la clôture de la période <sup>1</sup>		
	Actif net à l'ouverture de la période	Total des revenus	Total des charges	Gains réalisés pour la période	Gains latents pour la période	Total de l'augmentation (de la diminution) liée aux activités <sup>2</sup>	Revenus nets de placement (hors dividendes)	Dividendes	Gains en capital	Remboursement de capital		Total des distributions <sup>3</sup>	
<b>Série F</b>													
<b>30 juin 2019</b>	<b>18,27</b>	<b>0,31</b>	<b>(0,12)</b>	<b>(0,12)</b>	<b>2,61</b>	<b>2,68</b>	-	-	-	-	-	<b>20,94</b>	
31 déc. 2018	20,73	0,61	(0,31)	(0,07)	(2,75)	(2,52)	-	(0,35)	-	-	(0,35)	18,27	
31 déc. 2017	21,41	0,52	(0,34)	1,18	(1,36)	-	(0,01)	(0,19)	(0,47)	-	-	(0,67)	20,73
31 déc. 2016	18,60	0,34	(0,30)	1,27	1,86	3,17	-	(0,14)	(0,32)	-	-	(0,46)	21,41
31 déc. 2015	19,66	0,42	(0,28)	0,43	(1,35)	(0,78)	(0,01)	(0,13)	(0,01)	-	-	(0,15)	18,60
31 déc. 2014	20,70	0,42	(0,33)	3,91	(2,27)	1,73	-	(0,10)	(2,94)	-	-	(3,04)	19,66
<b>Série I</b>													
<b>30 juin 2019</b>	<b>18,80</b>	<b>0,32</b>	<b>(0,01)</b>	<b>(0,14)</b>	<b>2,49</b>	<b>2,66</b>	-	-	-	-	-	<b>21,67</b>	
31 déc. 2018	21,31	0,64	(0,02)	(0,06)	(2,73)	(2,17)	-	(0,55)	-	-	-	(0,55)	18,80
31 déc. 2017	22,03	0,55	(0,11)	1,13	(1,19)	0,38	(0,01)	(0,43)	(0,52)	-	-	(0,96)	21,31
31 déc. 2016	19,10	0,36	(0,08)	1,33	1,97	3,58	-	(0,34)	(0,34)	-	-	(0,68)	22,03
31 déc. 2015	20,18	0,43	(0,06)	0,43	(1,81)	(1,01)	(0,01)	(0,34)	(0,01)	-	-	(0,36)	19,10
31 déc. 2014	21,27	0,43	(0,07)	4,03	(1,85)	2,54	-	(0,41)	(3,02)	-	-	(3,43)	20,18

<sup>1</sup> Ces renseignements proviennent des états financiers intermédiaires et des états financiers annuels audités du Fonds. L'actif net par part présenté dans les états financiers peut différer de la valeur liquidative par part. Ces différences sont expliquées dans la note 2 des états financiers du Fonds. La valeur liquidative par part à la clôture de la période est présentée à la rubrique « Ratios et données supplémentaires ».

<sup>2</sup> L'actif net par part et les distributions par part sont établis selon le nombre réel de parts en circulation pour une série en particulier au moment pertinent. L'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités par part est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

<sup>3</sup> Les distributions ont été versées en trésorerie ou réinvesties dans des parts supplémentaires du Fonds.

**Ratios et données supplémentaires**

Aux	Total de la valeur liquidative (en milliers de dollars) <sup>1</sup>	Nombre de parts en circulation <sup>1</sup>	Ratio des frais de gestion (RFG) (%) <sup>2</sup>	RFG avant abandon ou absorption des charges (%) <sup>2</sup>	Ratio des frais d'opérations (%) <sup>3</sup>	Taux de rotation du portefeuille (%) <sup>4</sup>	Valeur liquidative par part (\$) <sup>1</sup>
<b>Série Apogée</b>							
<b>30 juin 2019</b>	<b>99 729</b>	<b>4 701 209</b>	<b>0,26</b>	<b>0,26</b>	<b>0,05</b>	<b>2,61</b>	<b>21,21</b>
31 déc. 2018	88 087	4 779 273	0,27	0,27	0,14	22,69	18,43
31 déc. 2017	88 854	4 252 755	0,26	0,26	0,42	118,33	20,89
31 déc. 2016	76 600	3 544 202	0,27	0,27	0,27	70,90	21,61
31 déc. 2015	58 915	3 143 132	0,27	0,27	0,21	65,64	18,74
31 déc. 2014	50 729	2 561 565	0,27	0,27	0,22	80,97	19,80
<b>Série F</b>							
<b>30 juin 2019</b>	<b>743</b>	<b>35 458</b>	<b>1,19</b>	<b>1,19</b>	<b>0,05</b>	<b>2,61</b>	<b>20,94</b>
31 déc. 2018	427	23 399	1,20	1,20	0,14	22,69	18,27
31 déc. 2017	366	17 632	1,19	1,19	0,42	118,33	20,73
31 déc. 2016	283	13 199	1,21	1,21	0,27	70,90	21,41
31 déc. 2015	186	10 009	1,20	1,20	0,21	65,64	18,60
31 déc. 2014	184	9 364	1,22	2,15	0,22	80,97	19,66
<b>Série I</b>							
<b>30 juin 2019</b>	<b>46 664</b>	<b>2 153 428</b>	<b>0,09</b>	<b>0,09</b>	<b>0,05</b>	<b>2,61</b>	<b>21,67</b>
31 déc. 2018	29 058	1 545 531	0,09	0,09	0,14	22,69	18,80
31 déc. 2017	17 318	812 791	0,09	0,09	0,42	118,33	21,31
31 déc. 2016	11 217	509 169	0,09	0,09	0,27	70,90	22,03
31 déc. 2015	9 639	504 757	0,09	0,09	0,21	65,64	19,10
31 déc. 2014	6 216	308 097	0,09	0,09	0,22	80,97	20,18

<sup>1</sup> Données à la date de clôture des exercices indiqués.

<sup>2</sup> Le ratio des frais de gestion, exprimé en pourcentage annualisé, correspond au rapport entre, d'une part, le total des charges (compte tenu de la taxe de vente et compte non tenu des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille) de chaque série du Fonds et de la quote-part des charges des fonds sous-jacents (les fonds communs de placement, les FNB et les fonds à capital fixe), le cas échéant, pour la période déterminée et, d'autre part, sa valeur liquidative moyenne quotidienne pour la période.

<sup>3</sup> Le ratio des frais d'opérations représente le total des commissions et autres coûts de transactions du portefeuille, des coûts d'emprunt à court terme et des intérêts sur la dette du Fonds et des fonds sous-jacents, le cas échéant, exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds pour la période.

<sup>4</sup> Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs du Fonds gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opérations payables par le Fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalisera des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

## Frais de gestion

Les frais de gestion correspondent à un pourcentage annualisé de la valeur liquidative de chaque série du Fonds. Ils sont calculés quotidiennement et payés chaque mois. Les frais de gestion couvrent les éléments suivants : la gestion du Fonds, les analyses des placements, les recommandations et les décisions de placement pour le Fonds, l'organisation du placement des titres du Fonds, le marketing et la promotion du Fonds et la prestation ou l'organisation d'autres services.

La répartition des services reçus en contrepartie des frais de gestion pour chaque série s'établit comme suit, en pourcentage des frais de gestion :

	Frais de gestion (%)	Rémunération des courtiers (%)	Autret (%)
Série Apogée*	-	-	-
Série F	1,00	0,0	100,0
Série I*	-	-	-

\* Les frais de gestion de cette série sont négociés et payés directement par les porteurs de parts concernés et non par le Fonds.

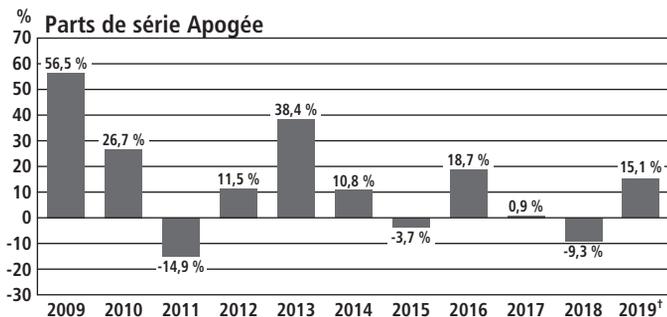
† Services fournis par le gestionnaire, décrits plus haut, sauf la rémunération des courtiers.

## Rendement passé

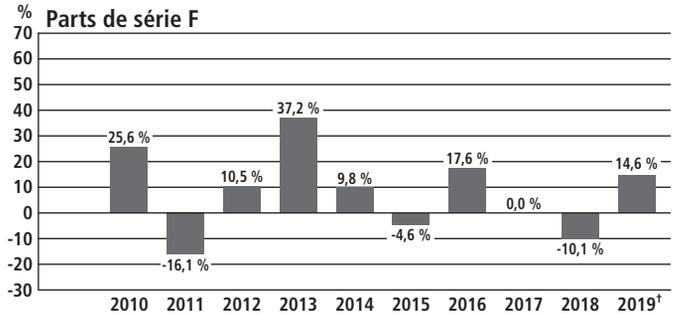
Les rendements passés de chaque série sont présentés ci-dessous; ils ne sont pas nécessairement représentatifs du rendement futur du Fonds. L'information présentée suppose que les distributions effectuées par chaque série du Fonds pour les périodes indiquées ont été réinvesties dans des parts additionnelles de la même série. Cette information ne tient pas compte des frais d'acquisition, de rachat, de distribution, ni d'autres frais optionnels qui auraient fait diminuer les rendements.

### Rendements annuels

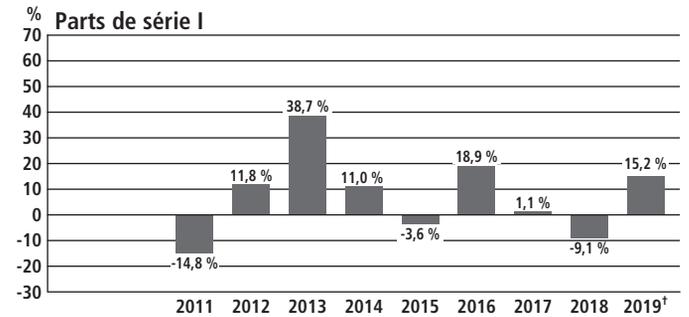
Les graphiques ci-dessous présentent le rendement pour chaque série du Fonds et la variation du rendement d'un exercice à l'autre. Ils indiquent, sous forme de pourcentage, quelle aurait été la variation, à la hausse ou à la baisse, le dernier jour de l'année, d'un placement effectué le premier jour de chaque année pour cette série.



† Pour le semestre clos le 30 juin 2019.



† Pour le semestre clos le 30 juin 2019.



† Pour le semestre clos le 30 juin 2019.

## Aperçu du portefeuille

Le présent aperçu des titres en portefeuille peut varier en raison des opérations en cours d'exécution. Il est possible d'obtenir les mises à jour trimestrielles, sans frais, en appelant au 1 800 387-5004, ou en visitant le site Web [www.banquescotia.com/fondsprivesscotia](http://www.banquescotia.com/fondsprivesscotia), 60 jours après la fin du trimestre, ou 90 jours après le 31 décembre, qui marque la fin de l'année civile.

Par secteur	% de la valeur liquidative <sup>1</sup>
Industrie	27,1
Énergie	20,2
Finance	15,5
Services aux collectivités	10,9
Matériaux	8,2
Biens de consommation de base	6,5
Technologies de l'information	4,5
Immobilier	3,7
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3,1
Autres éléments d'actif (de passif) net	0,3

**25 principaux titres**

Émetteur	% de la valeur liquidative <sup>1</sup>
Boyd Group Income Fund	4,5
Open Text Corporation	4,5
Morneau Shepell Inc.	3,9
Brookfield Business Partners LP	3,9
Superior Plus Corporation	3,9
Gibson Energy Inc.	3,8
Fonds de placement immobilier d'immeubles résidentiels canadiens	3,7
Lundin Mining Corporation	3,6
Intact Corporation financière	3,6
Algonquin Power & Utilities Corporation	3,5
Corporation Pétroles Parkland	3,5
Boralex inc., cat. A	3,5
Badger Daylighting Ltd.	3,4
Premium Brands Holdings Corporation	3,3
Corporation Cott	3,2
Cargojet Inc.	3,2
Financière Sun Life inc.	3,2
Groupe Aecon Inc.	3,1
Le Groupe Intertape Polymer Inc.	3,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3,1
Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc.	3,0
Brookfield Asset Management Inc., cat. A	3,0
Keyera Corporation	3,0
Stantec Inc.	2,8
La Banque Toronto-Dominion	2,8

<sup>1</sup> Calculé en fonction de la valeur liquidative; par conséquent, les pondérations présentées dans l'inventaire du portefeuille peuvent différer de celles présentées ci-dessus.

